## COMMUNIQUE DE PRESSE RELATIF A LA CEREMONIE DE REMISE OFFICIELLE DU CERTIFICAT D'ENREGISTREMENT DE l'INDICATION GEOGRAPHIQUE PROTEGEE ANANAS PAIN DE SUCRE DU PLATEAU D'ALLADA

Dans le Programme d'Action du Gouvernement (PAG), les autorités béninoises ont prévu de valoriser les produits béninois sur le marché national, sous-régional et international. C'est le cas de l'ananas pain de Sucre du plateau d'Allada qui, comme le Gari Sohui de Savalou et l'huile d'Arachide d'Agonlin, a été soumis à la reconnaissance et l'enregistrement en Indication Géographique de l'Organisation Africaine de la Propriété Intellectuelle (OAPI).

Le Bénin est le plus grand producteur mondial d'ananas Pain de sucre, variété sucrée, douce et de couleur distincte. Ces dernières années, la production d'ananas a atteint plus de 300 000 tonnes, après une croissance régulière au cours de la décennie précédente et contribue maintenant à plus de 4,3% du PIB agricole après le coton (25%) et le cajou (7,4%).

Ainsi, pour promouvoir la réputation de qualité et l'avantage comparatif de l'ananas « Pain de sucre » du plateau d'Allada du Bénin et de ses dérivés sur le marché local, sous- régional et international, l'Association Interprofessionnelle de l'Ananas du Bénin (AIAB) a soumis au Projet d'Appui au Renforcement des Acteurs du Secteur Privée (PARASEP)-financé par l'Union européenne et l'AFD- afin de mettre en place le dispositif de l'Indication Géographique de l'Ananas « Pain de sucre » du Bénin. Ceci a permis à l'Agence Nationale de la Propriété Intellectuelle (ANaPI) de présenter le dossier de demande de titre de ce produit à l'Organisation Africaine de la Propriété Intellectuelle (OAPI) pour la délivrance du certificat d'enregistrement de l'indication géographique protégée.

C'est pourquoi, nous sommes réunis ici aujourd'hui mercredi 28 octobre 2020 dans les locaux de la Chambre de Commerce et d'Industrie du Bénin (CCIB) pour célébrer la remise officielle du certificat d'enregistrement de l'indication géographique protégée ananas pain de sucre du plateau d'Allada par l'OAPI.